LEGA CORSA DI SCACCHI

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue Corse des Echecs Samedi 20 septembre 2025

Le samedi 20 septembre à 10 heures, l'assemblée Générale de la Ligue Corse des Echecs s'est réunie à la Casa di I Scacchi à Bastia, 2 rue du Commandant Lherminier, sur convocation de son président, adressée à ses adhérents dans les formes et les délais requis dans ses statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ci-dessous.

Le Président de la Ligue Corse des Echecs, Akkha VILAISARN, ouvre la séance à 10h00 par un mot de bienvenue. Il énonce les six points principaux à l'ordre du jour de cette assemblée de cette Assemblée, à savoir :

1. Rapport moral 2024/2025 par le président ;

2. Rapport financier :
2.1. Présentation du bilan financier et approbation des comptes annuels arrêtés au 30/06/2025 ;
2.2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'année 2024/2025 et adoption ;
2.3. Affectation du résultat 2024/2025 ;
2.4. Présentation par le trésorier du budget prévisionnel 2025/2026 et approbation ;

3. Rapport d'activité 2024/2025 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations …) et adoption ;

4. Calendrier prévisionnel 2024/2025 des activités et adoption ;

5. Délégation de signatures et pouvoirs ainsi que l'autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas, et adoption

6. Questions diverses.

Le Président rappelle que les pièces énumérées ci-dessous ont été envoyé aux présidents des clubs de la ligue et les met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de l' Association ;
- Le rapport moral 2024-2025 ;
- Le rapport financier 2024-2025 comprenant le budget prévisionnel 2025-2026 ;
- Le rapport d'activité globale 2024-2025 de l'association
- l'ordre du jour de l'AG élective

Jean-François LUCIANI est désigné secrétaire de séance de cette Assemblée Générale

Sont présents :

J-M BIGONNET
V. BOUCHARD
A. CACCIARI – BARDEAU (CAC)
C. CLEMENTI
C. DEHAINAULT
R. FRISONI
P-F GERONIMI
V. GERONIMI
J-J GIL
C. HUMEAU
J-F LUCIANI
N. MORGANTI
G. MURCIA
N. ORSINI
J-P ORSONI
M-N STOLFI
A. TERRAZZONI
L. UTRERA
A. VILAISARN

Participent également à la réunion à distance, par l'application « Zoom », les adhérents suivants :

T. CHOKBENGBOUN
S. GIANNONI
M. GUILLEMART
G. PAOLI
P. PASTINI-GUILLEMART

Présidents absents ayant donné pouvoir :

M.P TOMASI – Echecs Club Ajaccien

Clubs absents :

Clubs non représentés : Scachera'llu Pazzu
A Torra Turchina

Le quorum étant atteint (7 clubs représentés sur 9, 30 voix sur un total de 34 voix), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Rapport moral 2024-2025 par le président

Akkha VILAISARN présente le rapport moral de la saison écoulée.

Ce rapport constitue l'occasion de mettre en avant le travail réalisé tout au long de cette saison, en grande partie grâce à l'implication des bénévoles et des salariés, de présenter les résultats obtenus au niveau sportif, et de dresser un état des lieux sur le plan économique, ainsi qu'en matière de communication.

1. Bilan sportif

La saison 2024-2025 est marquée par une bonne dynamique, symbolisée par la poursuite de l'augmentation du nombre de licences sportives et territoriales, qui est passé de 614 en 2023 à 668 en 2025 pour les premières, et de 6400 en 2023 à 7200 en 2025 pour les secondes.

Cette dynamique s'est également concrétisée par l'organisation des grands tournois scolaires de masse, avec le regroupement de 1800 enfants sur la place Saint-Nicolas, la participation de 500 scolaires des classes de cours moyen première et deuxième année au palais des congrès d'Ajaccio, la présence de 800 scolaires à Ghisonaccia, et de nombreux autres dans les tournois de fin d'année, tels que ceux de Bonifacio et Porto-Vecchio.

Les tournois internationaux, tels que le Corsican Circuit, l'open organisé dans le cadre de l'Hôtel Club Marina Viva, à Porticcio, auquel ont pris part près de 200 participants, ou encore le tournoi de Quenza, parrainé par 6ème Sens Immobilier, qui a vu la participation de la quadruple championne du monde H. YIFAN, du champion du monde junior 2023 M-A. MAURIZZI, et de la grande maître féminine A. SKRIPCHENKO, ont confirmé le rayonnement de la ligue sur le plan international.

L'open d'automne de l'Echecs Club Ajaccien, l'open de Noël du Corsica Chess Club, l'open d'hiver organisé à Calvi par le Balagna Chess Club, et l'open d'été du Corsica Chess Club, ont également regroupé un très grand nombre de participants.

Cette saison a également été marquée par le succès toujours aussi grand des différents championnats territoriaux. Ainsi, le championnat de Corse par équipes, remporté par le Corsica Chess Club en « Territorial 1 », et par le Balagna Chess Club en « Territorial 2 », a mobilisé près de 100 joueurs représentant 22 équipes différentes. De même, les tournois qualificatifs pour les championnats de Corse des jeunes ont attiré plus de 600 participants venus de toutes les micro-régions de l'île, tandis que la phase finale de ces championnats, organisée cette année encore à Corte, a regroupé 160 joueurs. Le premier championnat de Corse vétéran, organisé à Corte, a vu la victoire de V. GERONIMI, représentant le Club d'Echecs de Casinca.

Il convient également de féliciter M. RATIER-FONTANA et G. PAOLI, pour leurs titres respectifs de champion de Corse et de champion de Corse de blitz.

Les performances réalisées par les filles lors des championnats de France des jeunes de Vichy méritent également d'être soulignées, en particulier le titre de vice-championne de France de C. DELADERRIERE chez les moins de 20 ans, la troisième place de C. BASTIANI chez les moins de 10 ans, la quatrième place de E. GRISONI chez les moins de 18 ans, et la septième place de C. CASTAGNEROL chez les moins de 14 ans.

Avec plus de 5500 élèves bénéficiaires répartis dans 30 communes, 50 écoles et 250 classes, la ligue poursuit sa mission visant à faire des échecs un véritable outil socio-éducatif au service de la société corse. Elle contribue ainsi à promouvoir la langue corse, grâce à de nombreux contenus pédagogiques, à mettre en œuvre la mixité dans toutes les compétitions qu'elle organise, à favoriser les accès au public en situation de handicap, et à valoriser le lien intergénérationnel, notamment grâce au travail réalisé par l'ensemble des formateurs au sein des clubs.

2. Bilan économique

Avec un budget globalement équilibré, caractérisé par un léger excédent, la saison 2024-2025 est marquée par un bilan plutôt positif. Parmi les principaux soutiens financiers, figurent la collectivité de Corse (320 000 € pour le volet sportif, et 65 000 € pour le volet formation), l'académie de Corse (20 000 €), les communes et communautés d'agglomérations (58 000 € en subventions et prestations), et les différents partenaires privés (46 500 €), tels que 6ème Sens Immobilier, Afflokat ou encore Air Corsica. Même si la ligue n'a pas été amenée à y recourir au cours de ces cinq dernières années, l'autorisation de découvert de la BNP Paribas, d'un montant de 100 000 €, permet de constituer un fonds de roulement dans l'attente du versement des subventions, contribuant ainsi à sécuriser sa trésorerie.

Bien que sa situation financière soit saine, son avenir est en grande partie conditionné au renouvellement de la convention avec la collectivité de Corse sur le plan sportif, à la compensation de la perte de l'aide accordée jusqu'alors en matière de formation, et à sa capacité à diversifier ses ressources, notamment en ayant recours aux dons et au mécénat.

3. La communication

La stratégie de communication poursuivie par la ligue a permis de renforcer sa visibilité sur les réseaux sociaux et dans les médias, grâce à l'organisation d'événements médiatisés tels que les tournois de Quenza ou Porticcio. Cette visibilité a été grandement favorisée par le titre de champion de France toutes catégories obtenues par M-A MAURIZZI en août 2025 à Vichy.

Cette stratégie repose sur une bonne couverture médiatique territoriale, constituée par le journal Corse-Matin et sa chronique dominicale, Radio Corse Frequenza Mora, Via Stella, Télé Paese, Corse Net Infos, par une forte présence sur les réseaux sociaux, avec Scacchi è lingua corsa, Facebook, Instagram ou encore X, et bien sûr, son site internet officiel.

Ainsi, la ligue corse des échecs poursuit sa route avec constance, innovation et ambition, toujours guidée par la volonté d'aider les politiques à faire de la Corse une région reconnue par les citoyens.

Le rapport moral est mis aux voix :

- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité par les présidents de clubs et leurs représentants, sans opposition ni abstention.

2. Rapport financier, affectation du résultat au titre de l'année 2024-2025, et lecture du rapport de la commissaire aux comptes (cf. rapport CAC)

Avant la lecture, par Alexandra CACCIARI – BARDEAU, expert-comptable associé (Commissaire aux comptes François-Michel PINELLI - Audit & Conseil Balagne), du rapport général concernant la situation des comptes de l'association, il est procédé à la présentation de sa situation financière au 30 juin 2025.

2.1. Rapport du trésorier sur les comptes arrêtés au 30/06/25 (cf. rapport financier)

Sauveur GIANNONI, trésorier de l'association, commence en expliquant que le rapport de gestion qu'il va présenter a été adressé au Commissaire aux Comptes et que ce dernier en a validé tous les chiffres. Les documents utiles pour cette
Assemblée générale ont été mis à disposition des clubs et les pièces ont été rendues consultables.
Ce rapport, établi à partir des éléments fournis par le cabinet d'expertise comptable de Madame Marie-Dominique CAVALLI, est donc une représentation synthétique, sous forme de « compte de résultat » et de « bilan », de la situation comptable de l'association à la date de clôture de l'exercice comptable, c'est-à-dire au 30 juin 2025.

Compte de résultat au 30 juin 2025

Compte de résultat global de la Ligue pour l'année 2024/2025 (cf. compte de résultats global détaillé arrêté au 30.06.2025) :

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	**31 911**	70. Ventes de produits, prestation de services	**30 640**
61. Services extérieurs	**55 512**	74. Subventions d'exploitation	**414 800**
62. Autres services extérieurs	**94 323**	75. Autres produits de gestion courante	**52 666**
63. Impôts et taxes	**4 030**	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	**297 871**	77. Produits exceptionnels	**1 306**
65. Autres charges de gestion	**12**	78. Reprises sur amortissements et provisions	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles	**11 772**		
68. Dotations aux amortissements provisions	**2 466**		
Total des charges	**497 898**	**Total des produits**	**499 412**

Résultat d'Exploitation : + 1 514

1. Rapport du trésorier sur la situation au 30 juin 2025 (S. GIANNONI)

L'exercice comptable au 30 juin 2025 se solde par une production vendue de biens et services de 30 640 €, contre 59 535 € pour l'exercice précédent. Les subventions d'exploitation enregistrent une baisse de 41 950 €.

Le total des produits s'élève à 499 412 €, alors qu'il était de 647 308 € à l'issue de l'exercice précédent. Ce niveau est comparable à celui de l'exercice 2022-2023, les produits de l'an passé ayant fait l'objet d'une majoration exceptionnelle due à une reprise de provision pour dépréciation de 115 000 € relative au dossier Oscaro, déclaré irrécouvrable et imputé à l'exercice précédent.

Ces produits d'exploitation sont constitués pour l'essentiel par les subventions d'exploitation, dont le montant total s'élève à 414 800 €, contre 456 750 € lors de l'exercice précédent. Ces subventions proviennent en grande partie de l'accord-cadre avec la collectivité de Corse (362 500 €, en recul de 32 500 €), de l'académie de Corse (20 000 €), des mairies de Bastia (13 000 €), Ghisonaccia (6 000 €) et Porto-Vecchio (4 000 €).

Globalement, les financements sont en recul. Ainsi, plusieurs communes n'ont pas poursuivi leur subventionnement parfois conséquent au cours de l'exercice précédent. La facturation des écoles est en très légère augmentation.

Le montant total des financements publics inscrits en produits au titre de l'exercice 2024-2025 s'élève à 438 840 €, contre 478 685 € pour l'exercice 2023-2024.

Les charges s'élèvent à 497 898 €, en forte baisse par rapport au montant qu'elles atteignaient le 30 juin 2024 (642 572 €). Cette baisse s'explique en grande partie par l'imputation de la créance irrécouvrable sur l'exercice précédent. Elles retrouvent ainsi un niveau comparable à celui de l'exercice 2022-2023.

La rémunération du personnel constitue la part la plus important de ces charges, car elle représente 244 204 €. A cela, s'ajoute 53 667 € de charges sociales, pour un effectif de 10 salariés. Comme attendu, les charges globales de personnel reculent de 21 220 €, à la suite du départ à la retraite de l'un des formateurs intervenu l'an passé.

Les autres charges sont constituées par les frais de déplacement pour l'initiation dans les clubs (21

834 €) et dans les écoles (22 285 €), soit un total de 44 119 €, par le poste « Locations immobilières » (24 000 €), correspondant à la location de la Casa di i Scacchi, ou encore le coût de la location du chapiteau pour l'organisation du tournoi scolaire de la place Saint-Nicolas (15 463 €). Il convient d'ajouter la charge exceptionnelle de 11 772 € liée au redressement de l'union de recouvrement de cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) dont la ligue a fait l'objet, pour un montant de 11 057 €.

Le total du bilan s'élève à 440 085 €, contre 421 526 € au terme de l'exercice précédent.

L'examen de l'actif circulant fait apparaître que le montant des créances, constitué par les postes « Créances usagers et comptes rattachés » (58 335 €), et « Autres créances » (180 500 €), s'élève à 238 835 €, alors qu'il était de 263 688 € le 30 juin 2024.

Les créances les plus importantes à recevoir sont constituées par les subventions attendues de la collectivité de Corse (165 000 €) et de la mairie de Bastia (13 000 €).

Le montant des liquidités s'élève à 115 512 €, alors qu'il était de 88 291 € au terme du précédent exercice.

Au passif figurent les ressources de l'association, avec notamment l'ensemble des fonds propres, dont le montant s'élève à 287 884 €, après avoir pris en compte le résultat de l'exercice 2024, qui était de 4 736 €.

Le passif comprend également les dettes auprès des fournisseurs (34 629 €, contre 15 239 € au terme de l'exercice précédent), et les dettes fiscales et sociales liées aux charges salariales (53 356 €, contre 43 417 € lors de l'exercice antérieur).

L'exercice 2024-2025 se clôture sur un résultat excédentaire de 1 514 €, confirmant la solidité financière de la ligue malgré un recul des financements publics. Les charges, en diminution sensible, retrouvent un niveau plus conforme à l'activité courante. La situation patrimoniale reste saine, avec des fonds propres en progression et des liquidités renforcées.

Adoption du bilan et du compte de résultat 2024-2025

Les présidents des clubs sont à nouveau sollicités pour le vote du rapport financier au 30/06/2025 dont les points essentiels ont été présentés ci-dessus.

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Les présidents de clubs et leurs représentants donnent alors quitus au trésorier pour son bilan au 30 juin 2025 ainsi présenté, et approuvent ce bilan à l'unanimité.

2.2. Lecture du rapport général établi par le commissaire aux comptes pour l'exercice 2024-2025 (Alexandra CACCIARI – BARDEAU, expert-comptable associé)

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 sont donc certifiés réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Adoption à l'unanimité du rapport général établi par le commissaire aux comptes

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

2.3. Affectation du résultat 2024-2025 et adoption

Il est proposé d'affecter le résultat de 1 514 € constaté au 30 juin 2025 au compte « autres réserves ». Après affectation de ce résultat, le compte « autres réserves », qui représente les fonds propres dont dispose l'association afin de réaliser ses objectifs statutaires à travers le projet associatif élaboré lors de l'étude des perspectives pour l'année à venir, s'élèverait alors à 287 884 €.

Les réserves, constituées par les excédents et déficits cumulés depuis la création de la ligue, s'élèvent à 287 884 €, et traduisent une gestion pouvant être qualifiée de saine.

Adoption à l'unanimité de l'affectation du résultat de l'exercice 2024-2025

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

2.4. Présentation du Budget prévisionnel 2025-2026 par le trésorier

Sauveur GIANNONI, présente le budget prévisionnel pour l'année 2025-2026 (le budget est disponible en annexe).

Ce budget, réalisé selon les décisions du comité directeur, conformément aux engagements sportifs et réglementaires de l'association, reste stable comparativement à celui de l'année passée.

Budget prévisionnel global de la Ligue du 01/07/2025 au 30/06/2026 (Cf. budget prévisionnel 2025-2026 détaillé de l'association)

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	**40 355**	70. Ventes de produits, prestation de services	**107 500**
61. Services extérieurs	**52 775**	74. Subventions d'exploitation	**404 000**
62. Autres services extérieurs	**130 400**	75. Produits de gestion courante – Cotisations, Dons libéralités reçues mécénats	**26 500**
63. Impôts et taxes	**4 970**	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	**310 000**	77. Produits exceptionnels	**2 000**
65. Autres charges de gestion	**500**	79. Transfert de charges	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements provisions	**1000**		
Total des charges	**540 000**	**Total des produits**	**540 000**

Ce budget, réalisé selon les décisions du comité directeur, conformément aux engagements sportifs et réglementaires de l'association, est sensiblement le même que celui de l'année passée. Il s'oriente autour de trois axes principaux : d'abord, assurer la continuité des tournois importants, en particulier, l'open international de Quenza, tout en prévoyant des marges de manœuvre permettant de faire face à d'éventuels imprévus, ensuite, maintenir une forte présence de la ligue auprès des scolaires, et enfin, diversifier progressivement

ses ressources, afin de réduire sa dépendance aux financements publics.

Le total des charges d'exploitation, et celui des produits, s'élève à 540 000 €.

Les charges sont constituées par les frais de fonctionnement (40 355 €), parmi lesquels figurent notamment les achats et fournitures de matériel (5 150 €), les trophées, coupes et médailles (5 125 €), ainsi que les prix attribués à l'issue des tournois et des divers événements (26 650 €).

Le montant des locations immobilières et mobilières, parmi lesquelles figure le loyer de la Casa di i Scacchi (24 000 €), s'élève à 44 900 €.

Les postes les plus importants des autres services extérieurs (134 400 €) sont constitués par les frais de déplacement pour les initiations dans les écoles (30 000 €), ainsi que par le transport et l'hébergement liés à A Scola di l'Eccellenza et aux championnats de France des jeunes (15 000 €).

Les charges de personnel, comprenant les salaires bruts (245 000 €) et les charges sociales (65 000 €), s'élèvent à 310 000 €.

Les produits comprennent la production vendue (107 500 €), au sein de laquelle figurent notamment le parrainage du tournoi de Quenza, évalué à 40 000 €, ainsi que les prestations concernant l'initiation aux échecs (24 000 €), et l'augmentation de parrainages divers (28 000 €).

Le montant total des subventions s'élève à 404 000 €, soit une nette diminution due en grande partie à la perte de l'aide spécifique à la formation (65 000 € annuels depuis 2008), non reconduite pour des raisons budgétaires. Un entretien a d'ores et déjà été sollicité avec le président du Conseil exécutif afin de trouver des solutions alternatives et de ne pas fragiliser la mission de formation accomplie par la ligue.

Ces subventions incluent notamment l'aide aux sports de la collectivité de Corse (330 000 €), les subventions des communes de Bastia (13 000 €), Ghisonaccia (7 000 €), Porto-Vecchio (4 000 €), du rectorat (20 000 €) et des autres municipalités (30 000 €).

La construction de ce budget prévisionnel repose sur trois hypothèses :

- un développement rapide de la production vendue, notamment grâce au parrainage du tournoi de Quenza et à l'initiation dans les écoles ;
- une augmentation du coût des prestations extérieures de 2 à 2,5 % en moyenne par rapport à l'exercice précédent ;
- un léger recul des subventions publiques.

Par ailleurs, la ligue envisage une forte progression du mécénat et des parrainages, et relancera l'ensemble des communes dans lesquelles elle intervient. Elle est aujourd'hui active dans plus de 30 communes à travers ses actions scolaires, sociales et culturelles. La plupart de ces communes nous soutiennent d'ailleurs déjà, et il convient de les remercier. Toutefois, il est légitime que toutes les collectivités locales concernées participent davantage, soit par une facturation adaptée, soit par une subvention. Cette démarche devrait permettre une augmentation des prestations facturées et des subventions communales.

Ce budget prévisionnel de 540 000 € reflète à la fois la prudence et l'ambition de la ligue corse des échecs. Il s'appuie sur des financements publics solides mais fragilisés, et mise sur le développement des partenariats privés et du soutien des communes pour diversifier nos ressources. Son équilibre dépendra autant de la rigueur dans l'exécution des dépenses que de notre capacité à mobiliser des partenaires et à convaincre les collectivités du rôle structurant de notre ligue.

Adoption du budget prévisionnel global 2025-2026

Après avoir pris connaissance du Budget Prévisionnel global 2025-2026, les présidents passent aux votes :

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les présidents de clubs et leurs représentants, sans opposition ni abstention.

2.5. Autorisation à donner au Président de la ligue Corse des Echecs pour solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas

Akkhavanh VILAISARN explique que la Ligue Corse des Echecs, par sa situation de trésorerie négative sur une période donnée de l'année, ne peut couvrir la totalité de ses besoins en fonds de roulement, et doit solliciter le renouvellement d'un découvert bancaire pour l'année 2026 (saison sportive 2025/2026). En attente des règlements de nos soutiens institutionnels tel qu'établie dans les différentes conventions, le président souhaite solliciter le renouvellement d'une ligne de crédit auprès de BNP PARIBAS afin que celle-ci puisse procéder à l'acte de découvert pour un montant de 100 000 euros et pour une durée d'un an.

Les membres passent au vote :

Pour : 30
Contre : 0
Abstention :0

Cette autorisation de solliciter le recours à un découvert auprès de BNP Paribas pour un montant de 100 000 € est accordée par les présidents de clubs et leurs représentants, sans opposition ni abstention.

3. Rapport d'activité 2024/2025 et examen des différents rapports des commissions (jeunes, techniques, arbitrages, formations …) et adoption ;

Il s'agit du rapport d'activité global, et du rapport relatif à l'arbitrage.

1. Le rapport d'activité (J-P ORSONI)

Jean-Philippe Orsoni présente le rapport d'activité détaillé de l'année sportive 2024-2025 de la Ligue (annexé à ce compte rendu et communiqué à tous les présidents de clubs) à savoir les grands chapitres suivants :

Préambule	page 1
Affiliations et licences	page 18
Organisation et structure	page 37
Compétitions sportives	page 44
Développement et nouveaux publics	page 127
Promotion de la langue Corse	page 142
Handicap et Santé	page 158
Partenaires institutionnels	page 166
Présence sur la scène Nationale et Internationale	page 169
La formation	page 182
Elite et compétition : A scola corsa di l'eccellenza	page 203
Les échecs en milieu scolaire	page 221
Féminisation et mixité	page 264
Les évènementiels de la ligue	page 274
Contacts : le bureau	page 307
Informations sur l'association	page 307

Cette saison confirme, s'il en était besoin, la singularité et la force du modèle corse dans le paysage échiquéen français. Fortement ancrée dans les territoires, portée par une politique éducative ambitieuse, structurée autour d'un réseau de clubs actifs et de partenaires engagés, la ligue corse des échecs poursuit sa mission avec constance, rigueur et innovation. Elle a su construire, au fil des années, un écosystème cohérent, où la formation, la compétition, la détection, la mixité, l'inclusion, la langue corse, la santé et le haut niveau avancent de concert, au service de l'intérêt général.

Les résultats obtenus attestent de cette singularité et de cette force : des milliers de jeunes initiés, des championnats structurés et massivement suivis, une élite en pleine ascension, un tissu associatif vivant, une reconnaissance institutionnelle affirmée, et une attractivité croissante, tant sur le plan national qu'international. Le bilan de l'exercice 2024-2025 témoigne ainsi de la vitalité d'un projet qui conjugue excellence et accessibilité, performance et enracinement territorial.

Cette réussite nous incite à présent à consolider les acquis, à affiner encore davantage les méthodes utilisées, à renforcer les formations, à innover dans les pratiques et à anticiper les futures évolutions.

2. L'arbitrage (J-F LUCIANI)

A la date du 31 août 2025, la ligue comptait 17 arbitres actifs, soit trois de plus que l'année dernière à la même période. De nouveaux arbitres nouvellement formés vont ainsi pouvoir représenter l'Echecs Club du Fium'Orbu et le Club d'Echecs de Casinca.

Plusieurs événements ayant ponctué cette saison ont par ailleurs permis d'attester du dynamisme et de la qualité des arbitres de la ligue, tant au niveau national qu'international. Ainsi, S. ESCAFRE, A. VILAISARN, C. HUMEAU et G. MURCIA sont de plus en plus sollicités par les organisateurs de tournois, qu'il agisse des championnats de France jeunes, toutes catégories, ou de compétitions regroupant parfois des grands-maîtres de premier plan.

Un appel est donc lancé aux responsables de clubs présents, afin qu'ils incitent leurs membres à se tourner vers l'arbitrage, et à bénéficier ainsi de l'expérience acquise par des arbitres habitués à officier dans des tournois dont la renommée a largement dépassé les frontières nationales.

Vote des différents rapports 2024-2025

Les rapports présentés par ces commissions sont approuvés à l'unanimité par les présidents de clubs et leurs représentants, sans opposition ni abstention.

4. Calendrier prévisionnel 2025/2026 des activités et adoption (Guillaume GERANDI)

Le calendrier prévisionnel 2025-2026 des activités (annexé à ce compte rendu) est présenté à l'AG par le Directeur Technique de la Ligue. Le calendrier 2025/2026 est mis à la disposition des membres de l'AG.

Principales dates des compétitions territoriales et nationales :

- 20 septembre 2025 : Assemblée Générale Elective de la Ligue Corse des Échecs
- 18-20 octobre 2025 : 4e Open International d'Automne à Ajaccio
- 23 novembre 2025 : Rondes 1 et 2 du Championnat de Corse par équipes à Prunelli
- 30 novembre 2025 : Phase Régionale de la Coupe de la Parité à Corte
- 6 décembre 2025 : Examen d'Arbitrage (Jeunes, Open) à Bastia et Ajaccio
- 13 décembre 2025 : Blitz Téléthon à Bastia

- 14 décembre 2025 : Blitz Téléthon à Calvi
- 20-21 décembre 2025 : Tournois de Noël des clubs
- 27-30 décembre 2025 : Open de Noël à Bastia
- 18 janvier 2026 : Ronde 3 du Championnat de Corse par équipes à Bastia, Calvi, Ajaccio
- 24 et 25 janvier 2026 : Open du Balagna Chess Club
- 1 février 2026 : Qualificatifs des Championnats de Corse jeunes à Ajaccio, Ghisonaccia et Calvi
- 8 février 2026 : Qualificatifs des Championnats de Corse jeunes à Bastia et Portivechju
- 11 février 2026 : Qualificatifs des Championnats de Corse jeunes à Corte
- 7-8 mars 2026 : Championnat de Corse des jeunes à Corte
- 22 mars 2026 : Rondes 4 et 5 du Championnat de Corse par équipes à Corte
- 29 mars 2026 : Championnat de Corse jeunes par équipes à Corte
- 5 avril 2026 : Rondes 6 et 7 du Championnat de Corse par équipes à Corte
- 13-15 avril 2026 : Stage de préparation à Bastia, aux championnats de France des jeunes à Albi
- 19 avril – 26 avril 2026 : Championnats de France jeunes à Vichy
- 2-3 mai 2026 : Quart de finales du Championnat de Corse individuel à Bastia
- 10 mai 2026 : Championnat de Corse de blitz à Corte
- 14 au 17 mai 2026 : Demi-finale et Finale du Championnat de Corse individuel et Open de parties longues – à Bastia
- 21 mai 2026 : Championnat Scolaire d'Ajaccio
- 31 mai 2026 : Phase 2 de la Coupe Nationale de la Parité à Bastia ou Ajaccio
- 2 juin 2026 : Championnat Scolaire de la Costa Serena à Ghisonaccia
- 11 juin 2026 : Championnat Scolaire de Haute-Corse à Bastia
- 21 juin 2026 : Open de parties rapides à Monticello
- 27-28 juin 2026 : Phase Finale de la Coupe de la Parité
- 27 juin - 3 juillet 2026 : 11e Open International à Porticcio
- 4-5 juillet 2026 : 15e Open International de blitz à Quenza
- 26 juillet 2026 : Championnat de Corse de parties rapides – 34e Open de Casanova

Le Corsica Chess Club a demandé à la FFE d'intégrer le championnat de national 3. Sa demande ayant été acceptée, il participera au 9 rondes de cette compétition, avec des parties disputées en distanciel.

Le mois de février sera particulièrement chargé, avec les tournois qualificatifs pour les championnats de Corse des jeunes. Comme chaque année, ces derniers seront suivis de la phase finale de ces mêmes championnats, les 7 et 8 mars 2026 à Corte.

Il convient par ailleurs de s'interroger sur l'opportunité de maintenir deux poules dans les championnats de Corse par équipes, car les éditions précédentes de cette compétition ont montré que le vainqueur en « Territorial 2 » refuse presque toujours de monter en « Territorial 1 ». Il est donc proposé de transformer cette compétition en un open de 6 rondes ouvert à tous les clubs. Cette proposition sera très prochainement examinée par la commission technique, afin qu'elle prenne une décision dans des délais assez rapides.

Les autres compétitions organisées depuis maintenant plusieurs années sont pour leur part maintenues dans leur calendrier habituel.

Adoption du calendrier prévisionnel

Ce calendrier prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les présidents de clubs et leurs représentants, sans opposition ni abstention.

5. Délégations et autorisations

Après en avoir délibéré l'assemblée générale autorise, son Président Akkhavanh VILAISARN à solliciter les subventions et à signer toutes conventions prévues dans le budget prévisionnel 2025-2026 de la Ligue.

Les membres du bureau ont les pouvoirs qui leurs sont conférés par les statuts de l'association.

Sont seules habilités à avoir la signature des actes courants et bancaires les personnes désignées ci-dessous :

Président M. Akkhavanh VILAISARN

Trésorier M. Sauveur GIANNONI

L'Assemblée donne délégation de signature au président pour engager la Ligue dans le cadre de ses missions.

Résultat du vote :

- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0

6. <u>Questions diverses</u>

- *Quelles sont les perspectives à moyen terme pour la ligue ?*

Pour Akkha VILAISARN, L'avenir de la ligue repose sur trois priorités stratégiques majeures.

D'abord, poursuivre l'enseignement de masse et renforcer les liens entre les écoles et les clubs, afin d'augmenter durablement le nombre de licences sportives. L'accent sera donc mis sur la formation des professeurs des écoles, avec l'université s'agissant de la formation initiale, et le rectorat pour ce qui concerne la formation continue.

Ensuite, pérenniser l'aide de la collectivité de Corse, et surtout, accroître la part des financements privés, afin de garantir un modèle économique plus stable, autonome et résilient.

Enfin, développer des projets structurels s'articulant autour de la mixité, du lien intergénérationnel, de la langue corse et de la citoyenneté.

- *Une formation à l'attention des candidats aux titre d'arbitre fédéral de club (AFC) et d'arbitre fédéral jeune (AFJ) devrait être organisée à la fin du mois de novembre.*
-

Elle devrait être couplée à une formation continue, afin de permettre aux arbitres dont la licence a expiré ou approche de l'expiration, de recouvrer ou de conserver leur titre. Le lieu de cette formation reste à définir, en fonction de la localisation géographique des participants.

En l'absence de points supplémentaires, la séance est close à 11h50.

Certifié sincère et véritable,

Akkhavanh VILAISARN
Président

Signature

Bastia, le 25 septembre 2025

Jean-François LUCIANI
Secrétaire

Signature

Jean-François Luciani